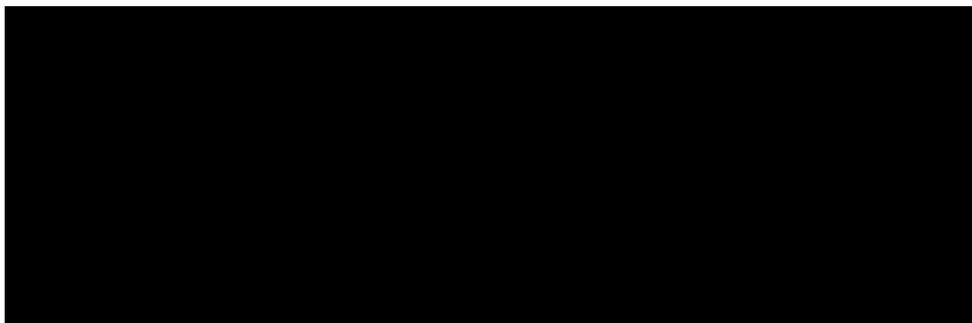


Groupes de produits sauvegardés

Pour utiliser un groupe de produits déjà sauvegardé, cliquez sur le menu déroulant **Sélectionner un groupe de produits** et choisissez un groupe.



Vous pouvez aussi cliquer sur **Créer un nouveau groupe de produits** pour en créer un nouveau.

Visualiser une requête

Cliquez sur les paramètres de la requête, qui sont résumés tout en haut de la fenêtre, pour visualiser la requête en détail.



COMPRENDRE LE JARGON

- **droit *ad valorem*:** taux de droit appliqué en pourcentage du prix.
- **taux appliqués:** droits qui sont effectivement perçus sur les importations. Ils peuvent être inférieurs aux droits consolidés.

Données (si indiquées)	Critères	Opérateur booléen
Droit NPF consolidé	Valeur des droits consolidés applicables aux lignes tarifaires, qui doit correspondre à la fourchette ou au seuil spécifiés	ET
Nature du droit consolidé	Nature des droits consolidés applicables aux lignes tarifaires: c'est-à-dire droits <i>ad valorem</i> (pourcentage du prix) ou différents	ET
Consolidation du droit consolidé	Type de la consolidation correspondant aux lignes tarifaires	ET
Droit NPF de base	Valeur des droits NPF de base applicables aux lignes tarifaires, qui doit correspondre à la fourchette ou au seuil spécifiés	ET
Nature du droit de base	Nature des droits de base – c'est-à-dire droits <i>ad valorem</i> (pourcentage du prix) ou différents - applicables aux lignes tarifaires	ET
Consolidation du droit de base	Type de la consolidation du droit de base, correspondant aux lignes tarifaires	ET
SGS/EX	Existence d'une SGS (sauvegarde spéciale pour l'agriculture) ou de positions EX, selon ce qui sera sélectionné (concernant la mention "EX", voir Comprendre le jargon, page 7)	ET
Consolidation	Type de la consolidation correspondant aux lignes tarifaires	ET
Instrument actuel	Instrument sélectionné	ET
Période de mise en œuvre	Période de mise en œuvre sélectionnée	

Comment identifier les droits élevés?

Après avoir sélectionné les produits souhaités dans l'onglet **Produits choisis** de la fenêtre **Requête**, lancez le **Rapport Profils tarifaires et des échanges commerciaux** pour identifier les fourchettes de droits (sommaires, détaillées ou à définir par l'utilisateur) dans lesquelles il y a des droits élevés. Ensuite, dans l'onglet **Critères applicables aux droits**, sélectionnez le droit souhaité. Tapez le seuil de droit (par exemple 15) dans la colonne **De**. Puis, compilez le **Rapport par Ligne tarifaire** pour visualiser les lignes tarifaires pour lesquelles il y a des droits élevés.

Certaines lignes tarifaires comportent un "suffixe tarifaire" pour indiquer des droits différents correspondant à une ligne tarifaire donnée lorsque les statistiques d'importation ne sont pas ventilées en fonction des différents niveaux de droits. Notez que, pour les lignes tarifaires dans lesquelles un suffixe tarifaire est utilisé, si les droits applicables à l'une quelconque des lignes tarifaires d'un Membre (suffixes 01 à 99) correspondent au seuil de droit, toutes les lignes tarifaires (suffixes 00 à 99) de la position considérée seront sélectionnées. Par exemple:

Seuil de droit: 15%

Ligne tarifaire-suffixe	Taux de droit
0501.10.10-00	13% (moyenne simple des lignes tarifaires du Membre)
0501.10.10-01	15,5%
0501.10.10-02	10,5%

Bien que les droits correspondant aux suffixes 00 et 02 soient inférieurs au seuil de droit spécifié, ils sont sélectionnés parce que le droit pour le suffixe 01 est supérieur au seuil spécifié. Notez aussi que les importations correspondant à la ligne tarifaire sont enregistrées au niveau de la position principale (suffixe 00).

Comment identifier les produits dont la valeur des importations est élevée, soit pour un partenaire commercial particulier, soit globalement?

Il y a deux façons de procéder. Vous pouvez compiler le **Rapport Principaux produits** pour tous les produits ou pour une sélection de produits. Si vous vous intéressez à des produits pour un partenaire commercial particulier, dans l'onglet **Paramètres des échanges commerciaux** de la fenêtre **Requête**, sélectionnez le partenaire commercial de votre choix. Puis, compilez le

Comment identifier les produits dont un partenaire commercial particulier est l'un des principaux fournisseurs?

Sélectionnez le partenaire dans l'onglet **Paramètres des échanges commerciaux**, puis utilisez les critères de la part et du rang pour identifier les produits dont le partenaire commercial sélectionné est l'un des principaux fournisseurs. Compilez ensuite le **Rapport par Ligne tarifaire** pour visualiser les positions sélectionnées. Vous pouvez aussi compiler le **Rapport Moyennes tarifaires** pour obtenir le nombre total de lignes tarifaires et les importations agrégées correspondant à votre sélection.

Comment identifier les droits enregistrés pour un pays déclarant particulier?

L'onglet **Critères applicables aux droits** montre les droits enregistrés pour le pays déclarant. Vous pouvez identifier les bénéficiaires de régimes commerciaux préférentiels grâce à la loupe qui se trouve à droite du droit.

Comment sélectionner les lignes tarifaires bénéficiant de traitements préférentiels?

Lancez le **Rapport Comparaison des droits**. Sélectionnez un droit NPF (c'est-à-dire non préférentiel) pour le type de droit 1 et un droit préférentiel pour le type de droit 2. Cliquez ensuite sur **Droit1 > Droit2**. Vous obtiendrez ainsi la liste de toutes les lignes tarifaires pour lesquelles le droit NPF est plus élevé que le droit préférentiel sélectionné.

Pourquoi les valeurs unitaires figurant dans le Rapport par Ligne tarifaire et dans le Rapport Principaux fournisseurs ne correspondent-elles pas parfois à mes calculs manuels?

On obtient les valeurs unitaires en divisant la valeur totale des importations (en dollars EU, généralement c.a.f.) par la quantité échangée. Certains Membres indiquent les quantités en chiffres décimaux, en fonction de l'unité utilisée pour l'enregistrement des quantités. Par exemple, si l'unité est la tonne métrique (1 000 kg), une quantité de 150 kg serait enregistrée comme 0,15. Dans les rapports, les quantités ne sont pas exprimées en chiffres décimaux. Pour calculer la quantité réelle fournie, il faut diviser la valeur des importations (en unités) par la valeur unitaire.

Pourquoi le nombre de lignes tarifaires est-il toujours le même dans les rapports sommaires, quel que soit le type de droit sélectionné?

La plupart des analyses sont établies sur la base d'un type de droit spécifié. De nombreux utilisateurs demandent pourquoi le nombre de lignes est toujours le même, quel que soit le type de droit sélectionné. La réponse est que, lorsque certains types de droits préférentiels ne sont pas appliqués à toutes les lignes tarifaires, le processus de requête choisi³³ est-0.

- pour des droits NPF appliqués (type de droit 02) qui ne sont pas enregistrés, le droit consolidé OMC courant (type de droit 01) serait utilisé;
- pour les droits NPF temporaires (type de droit 03) qui ne sont pas enregistrés, le droit NPF appliqué (type de droit 02) ou, si celui-ci n'est pas enregistré, le droit consolidé OMC courant serait utilisé;
- pour les droits SGP (système généralisé de préférences) (types de droits 40-49) qui ne sont pas enregistrés, les types de droits suivants seraient utilisés par défaut s'ils sont enregistrés: types de droits 03, 02 ou 01;
- pour les droits PMA (pays les moins avancés) (type de droit 50) qui ne sont pas enregistrés, les types de droits suivants seraient utilisés par défaut s'ils sont enregistrés: types de droits 40, 03, 02 ou 01;
- pour les droits généraux (type de droit 80) qui ne sont pas enregistrés, les types de droits suivants seraient utilisés par défaut s'ils sont enregistrés: types de droits 03, 02 ou 01;
- **pour** les autres droits préférentiels (ZLE (zone de libre-échange), ZONE, autres droits préférentiels, types de droits 10-39) qui ne sont pas enregistrés, les types de droits suivants seraient utilisés par défaut s'ils sont enregistrés: types de droits 03, 02 ou 01.

Pour visualiser les lignes tarifaires pour lesquelles un type de droit particulier est accordé, par exemple des droits SGP, dans l'onglet **Critères applicables aux droits**, sélectionnez le droit SGP, puis compilez un rapport sommaire pour visualiser le nombre de lignes pour lesquelles le droit SG8 Ta29 0.00582G21.